

MAIRIE
de
SAINT-LYPHARD

LOIRE-ATLANTIQUE



Commune de Saint-Lyphard

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du 10 août 2017, pris en application de la délibération du Conseil municipal du 25 avril 2017, le Maire de Saint-Lyphard a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à l'extension du cimetière communal.

Monsieur Laurent KLEIN, Directeur du service des ressources humaines à l'Assemblée nationale à la retraite, a été désigné par le Président du tribunal administratif de Nantes en tant que Commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie du mercredi 30 août au lundi 2 octobre 2017 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le Commissaire-enquêteur recevra en mairie :

- le mercredi 30 août 2017 : de 9 heures à 12 heures
- le samedi 2 septembre 2017 : de 10 heures à 12 heures
- le vendredi 15 septembre 2017 : de 14 heures à 17 heures
- le lundi 2 octobre 2017 : de 14 heures à 17 heures

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur à la mairie de Saint-Lyphard ou par courriel à l'adresse suivante :

ville@mairie-saint-lyphard.fr

Le dossier d'enquête pourra également être consulté sur le site internet de la commune :

<http://www.mairie-saintlyphard.fr>

Le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de leur transmission en mairie.

Pièce n° 7
Affichage